

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR PLAINE COMMUNE DÉVELOPPEMENT

◆ 4 novembre
Saint-Denis

À l'occasion des conseils d'administration de la SEM et de la SPL, Stéphane Troussel, conseiller territorial de Plaine Commune a été élu président de Plaine Commune Développement. Il a, à cette occasion, rendu hommage au travail mené par Patrick Braouezec qui assurait la présidence depuis mai 2008 et qui a contribué à faire de Plaine Commune Développement « *un formidable outil pour construire le territoire de demain et relever les défis environnementaux* ». « *Je pense notamment aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 qui offrent une perspective unique pour améliorer le cadre de vie des habitants. C'est à cette ville plus solidaire, plus résiliente et plus écologique que nous allons travailler en conjuguant et en additionnant les forces de tous les acteurs institutionnels* » explique Stéphane Troussel.



Stéphane Troussel - © Fabrice Gaboriau/Plaine Commune

◆ Des conseils d'administration renouvelés

Suite aux élections municipales, la composition des conseils d'administration est la suivante :

ACTIONNAIRES	REPRÉSENTANTS AU CA DE LA SEM	REPRÉSENTANTS AU CA DE LA SPL
PLAINE COMMUNE	Stéphane TROUSSEL	
	Karine FRANCKET	
	Dieunor EXCELLENT	
	Mathieu HANOTIN	
	Gilles POUX	
	Adrien DELACROIX	
	Shems EL KHALFAOUI	
	Patrice KONIECZNY	
	Adel ZIANE	

ACTIONNAIRES	REPRÉSENTANTS AU CA DE LA SEM	REPRÉSENTANTS AU CA DE LA SPL
VILLE DE SAINT-DENIS	Brahim CHIKHI	
		Leyla TEMEL
VILLE D'AUBERVILLIERS		Massinissa HOCINE
VILLE DE LA COURNEUVE		Mélanie DAVAUX
VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE		Hervé CHEVREAU
VILLE DE STAINS		Azzedine TAIBI
VILLE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE		Michel FOURCADE
VILLE DE VILLETANEUSE	Ernst COULANGES	Abel MORTADA
VILLE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS		Mohamed GNABALY
MÉTROPOLE DU GRAND PARIS		Patrick OLLIER
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	Marianne LOURADOUR	
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE D'ÎLE-DE-FRANCE	Nathalie SZCZEPANSKI	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ÎLE-DE-FRANCE	Philippe FANARTZIS	

► L'heure des comptes !

Les conseils d'administration de la SEM et de la SPL ont été l'occasion d'approuver les comptes 2019 des deux sociétés qui présentent des résultats nets positifs et des volumes d'investissement importants.

SEM

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

SPL

PRODUITS D'EXPLOITATION	5 427 547 €
CHARGES D'EXPLOITATION	5 382 906 €
RÉSULTAT NET	44 684 €

PRODUITS D'EXPLOITATION	3 073 379 €
CHARGES D'EXPLOITATION	2 891 605 €
RÉSULTAT NET	151 555 €

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS DANS LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE SUPERSTRUCTURE

TOTAL DES INVESTISSEMENTS
68.8 M€
DONT TRAVAUX
14.1 M€
DONT ACQUISITIONS
47.7 M€

TOTAL DES INVESTISSEMENTS
15.9 M€
DONT TRAVAUX
7.1 M€
DONT ACQUISITIONS
4 M€

CADRE DE VIE : L'ÉCOQUARTIER FLUVIAL RÉCOMPENSÉ

► 13 octobre
L'Île-Saint-Denis

Le jury du festival Fimbacte a décerné le trophée or dans la catégorie « Aménagement villes et territoires » à la SEM pour l'aménagement de l'écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis conçu par l'agence Philippon-Kalt. « *Ce projet de régénération urbaine porte une ambition sociale et environnementale importante, intègre de nombreuses innovations et participe à la stratégie du territoire de reconquête des berges de Seine. Il faut aussi souligner la cohérence dans la durée d'un projet urbain qui a su garder ses objectifs de départ* » a analysé le jury.



Brigitte Philippon, urbaniste de la ZAC, François Laurent, directeur opérationnel chez Plaine Commune Développement et Elsa Paillard, directrice de projets chez Plaine Commune Développement lors de la remise du trophée - © Thomas Appert